

## Accompagner les personnes déficientes visuelles en foyer de vie

Favoriser l'autonomie et la participation à la vie sociale d'une personne déficiente visuelle au sein d'un foyer de vie nécessite des connaissances et des savoir-faire qui sont quelquefois mal connus des professionnels et bénévoles. Cette formation a pour ambition de donner à chacun des repères et d'initier une réflexion partagée.

### PRÉREQUIS

- Travailler dans un foyer de vie accueillant des personnes déficientes visuelles.

### OBJECTIFS

- Connaître les déficiences visuelles, leurs conséquences dans la vie quotidienne et les moyens de compensation,
- Adapter ses savoir-faire dans l'accompagnement des Activités de la Vie Journalière,
- Savoir et utiliser les techniques d'accompagnement des déplacements,
- Appréhender les conséquences psychologiques de la perte visuelle.

### PUBLIC

- Tous professionnels ou bénévoles intervenant régulièrement auprès des résidents.

### INTERVENANTS

- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles ou instructeur Orientation & Mobilité ou instructeur en autonomie dans la vie journalière.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situation avec lunettes de simulation et bandeau.

## CONTENU

- Le fonctionnement de la vision, les différentes déficiences visuelles, leur impact au quotidien,
- Les moyens de compensation dans les activités de la vie journalière,
- Technique de découverte de pièce,
- Le déplacement et la Technique de guide,
- La prise de repas (mise en situation),
- Impacts de la déficience visuelle sur le développement psychoaffectif et cognitif,
- La participation à la vie sociale et de loisirs,
- Questionnements autour de la posture professionnelle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Exercices pratiques,
- Auto évaluation en fin de formation.



### DATES

Sur demande



### DURÉE

2 jours



### LIEU

Formation sur site



### COÛT

Session Intra : Sur devis



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel  
Intra-établissement



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum



### CONTACT

**Access Formation**  
Tél. : 01 44 42 91 95  
[secretariat.formation@aveuglesdefrance.org](mailto:secretariat.formation@aveuglesdefrance.org)